IDÉES

D'UN CITOYEN FRANÇOIS

Sur le lieu destiné à la sépulture des hommes illustres de France.

Se trouve à Paris chez les Marchands de nouveautés.

Mirabeau n'est plus, et tout bon citoyen dans le deuil se dispute l'honneur de désigner le lieu le plus digne de renfermer les restes matériels de cet homme rare, lieu qui, par le rassemblement des cendres des hommes tels que lui, deviendroit le cénotaphe de ceux qui auroient servi la patrie d'une maniere distinguée, et où chaque citoyen vivant prendroit, parmi ces morts célebres, chaque jour une leçon de vrai patriotisme.

Mirabeau a dit-on desiré être transporté à Argenteuil pour reposer au milieu de sa famille. L'amour de la patrie n'exclut pas l'amour filial, et c'est un dernier sentiment que nous devons admirer de plus dans cet homme immortel, en nous permettant de

refuser cette satisfaction à ses mânes. Il est l'homme de la patrie ; il l'a dignement servi pendant sa vie ; et c'est à cette patrie à lui en prouver sa reconnoissance après sa mort, en l'adoptant comme son fils, et en lui élevant un monument digne d'elle et de lui.

La municipalité croit à propos de le déposer à Ste Genevieve avec J. J. Rousseau et Voltaire, et nommeroit ce temple la galerie des hommes illustres. Outre qu'il ne suffit pas, en architecture, de mettre un nom sur un monument pour lui donner le caractere qu'on desire, et que, de ce côté, jamais Ste Genevieve ne peut convenir à cette innovation, la municipalité a donc oublié que ce lieu a été décrété par l'assemblée nationale pour devenir l'oratoire du département ; destination qui lui convient infiniment mieux, et qui ne peut s'accorder avec l'objet auquel elle voudroit l'allier. Il paroîtroit que l'assemblée nationale a elle-même oublié ce premier décret, puisqu'elle vient d'en prononcer un qui réalise le projet de la municipalité. Ce décret n'est heureusement que provisoire, et laisse quelques espérances.

Un oratoire ne doit être plein que de la Divinité qu'on y adore et de ses adorateurs.

On doit à l'avenir éloigner de nos temples ces tombeaux orgueilleux qui, par leur faste, voudroient effacer la majesté du sanctuaire, qui doit seul y briller.

Loin de nous dorénavant cette foule de riches épitaphes, qui n'ont d'autre mérite que la prodigalité de l'or, de leur caractere, et la nomenclature méprisable des qualités du défunt !

Il est peu d'hommes qui, comme Mirabeau, aient autant mérité de la patrie. Par cette raison seule son tombeau ne peut être dans un sanctuaire ; il y

distrairoit de ce recueillement profond et religieux sans lequel aucun fidele ne devroit y pénétrer.

D'autres citoyens, dont je loue le zele sans approuver l'enthousiasme, ont imaginé de placer les tristes restes de Mirabeau au champ de la fédération et sous l'autel de la patrie.

Je pense qu'ils n'auront pas eu besoin d'une longue réflexion pour connoître l'excès de leur erreur et juger combien peu ce lieu convenoit à ce dépôt sacré.

L'autel de la patrie doit être un; et quand je jure sur ses brasiers fumants de lui être fidele et de la servir de tout mon pouvoir, des restes d'un citoyen, tel illustre qu'il puisse être, ne doivent faire diversion à cette auguste cérémonie, et partager, pour ainsi dire, mes esprits entre lui et la patrie.

Si, dans ce moment d'élévation d'ame, je ne suis pas Mirabeau, le feu du patriotisme dont je suis enflammé me rend son émule et même son égal. Il faut nous conserver le souvenir de ces citoyens cheris de la patrie pour l'avoir bien servie, et nous en montrer les images dans des instants de dissipation, et quand nos organes, affoiblis ou par trop de plaisir ou des intérêts trop particuliers, nous donneroient des refroidissements sur ceux de la chose publique.

Les anciens, dont nous cherchons à imiter les mœurs en adoptant leurs usages, n'ont jamais déposé de mortels dans les temples de leurs divinités, et leur champ de Mars n'a jamais contenu de sépulture. Ils avoient cependant le desir, comme nous l'avons aussi, de faire passer à la postérité la plus reculée le souvenir de leurs grands hommes.

Ils leur ont élevé des monuments durables qui ont rempli ce but; et j'ai vu avec admiration les tom-

beaux des Augustes, des Adriens, des Metellus, des Caius Cestius, des Plautia, des Scipions, des Horaces, et nombre d'autres de familles cheres à la république.

Où plaçoient-ils ces tombeaux? Sur les bords des chemins les plus fréquentés (1); et chaque voyageur payoit de fréquents souvenirs la mémoire des citoyens vertueux dont il voyoit les restes: il desiroit les imiter, et se le promettoit, pour mériter une place à côté de son parent ou de son ami.

Voilà les hommages que je propose de rendre au célebre Mirabeau.

La route la plus fréquentée et qui conviendroit le mieux à ce projet est celle des Champs élysées.

Ces Champs élysées rappellent eux-mêmes des idées de paix dans laquelle nous devons croire que reposent ces hommes vertueux.

Je desirerois donc que cette route, qui, à l'imitation de la *Via sacra* des anciens, prendroit le nom de *Voie de l'honneur*, fût bordée de droite et de gauche de monuments simples et allégoriques, élevés par la nation aux mânes des plus zélés serviteurs de la patrie, et qui, comme Mirabeau, auroient mérité cet honneur de leurs concitoyens.

Ces monuments ne devroient pas devenir l'ouvrage exclusif de M. Oudon sculpteur, comme le marque déja très impolitiquement la Chronique du 5 avril; ces monuments, comme tous les autres, seroient proposés en concours à tous les artistes des départements, les invitant de n'introduire en leurs ornements, à l'imitation des anciens, que des allégories

---

(1) La *Via appia*, près Rome, malgré les sieges et pillages qui ont dévasté cette ville, en est encore abondamment garnie.

douces, supprimant tout ce qui tient à ces idées affreuses de tombes, de fosses, de squélettes et autres ridiculités enfantées dans les siecles d'ignorance et de barbarie.

Quel honneur pour l'artiste qui auroit réuni les suffrages, d'exécuter un tel ouvrage et d'y mettre son nom!

Plusieurs gens de lettres se sont déja occupés de l'épitaphe de l'homme dont toute la France pleure aujourd'hui la perte, et ont cru dire tous les services qu'il nous a rendus, en retraçant sur sa tombe ces paroles de lui : *Allez vous-en dire à ceux qui vous envoient*, etc, ou quelque autre fragment de ses heureuses et nombreuses pensées.

Cet usage, moderne et petit, ainsi que celui de mettre les statues des hommes célebres dans une des plus grandes actions de leur vie, laisseroit croire à la postérité que l'un, pour le seul discours transcrit sur sa tombe, l'autre pour sa seule action dans laquelle le représente la statue, ont mérité ces honneurs distingués de la patrie.

Toutes les actions de Mirabeau, depuis qu'il étoit l'un de nos législateurs, ne nous ont pas moins été utiles que celles qu'on voudroit particulariser; et il suffit de voir les cendres, le tombeau, ou la statue d'un grand homme pour qu'on se retrace tous ses hauts faits.

C'est dans la mémoire, en passant d'âge en âge, que ces faits doivent être gravés et non sur un airain ou sur un marbre périssable; ressource que nous devons abandonner à ceux de ces hommes ordinaires, qui cependant visent à la célébrité, et craigent que leurs minces vertus ne tombent dans un oubli mérité.

Les statues d'Homere et de Cicéron, que j'ai admirées à Rome, ne sont, ni l'une dans l'humble position de

chanter par besoin son Iliade par toute la Grece, ni l'autre dans l'action d'éclairer et servir ses concitoyens par son éloquence à la tribune aux harangues.

Ces statues, chefs-d'œuvre de l'antiquité, retracent simplement et avec vérité le caractere et l'ame de leurs modeles; et la postérité, en les admirant, se ressouvient de tout ce qu'ont fait ces hommes illustres et de ce qu'elle leur doit.

Je croirois donc que, sans employer sur cette pierre tumulaire ni latin ni poésie, langage inconnu au peuple pour qui Mirabeau a travaillé, ce peuple, passant et se promenant fréquemment dans la Voie de l'honneur, pourroit y relire souvent avec une reconnoissance sacrée ces lignes françoises :

AUX MANES D'HONORÉ RIQUETTI MIRABEAU.

La nation françoise a élevé ce monument à la mémoire de Mirabeau, pour l'avoir servi d'une maniere distinguée et avoir fait refleurir les droits d'un peuple opprimé.

De l'ere chrétienne l'an 1791, *et de la liberté le troisieme.*

Voltaire et J. J. Rousseau occuperoient les deux premieres places de cette Voie d'honneur; et je pense que ces tombeaux, mysterieusément ombragés par les arbres de cette route, seroient vus bien plus fréquemment par un plus grand nombre de citoyens, et produiroient bien davantage l'effet de l'exemple qu'à Ste Genevieve; monument éloigné de tout, dont les portes seront toujours fermées par l'avidité des gardiens, et où les étrangers seuls vont par viduité (1).

1) Il est notoire que des Parisiens même n'ont jamais vu les Invalides ni le tombeau de Richelieu à la Sorbonne.

J'espere que cette Voie d'honneur ne seroit pas souillée par des tombeaux accordés par protection ou par fortune; ce qu'on auroit très facilement obtenu autrefois, et qu'on sauroit distinguer les grands hommes pour qui cette voie seule seroit destinée, d'avec les hommes à rares talents à qui on doit des statues pour leur célébrité; mais qui, tels que les Soufflot, les Buffon, les Vernet, les Petit, les Montgolfier, ont illustré leur patrie par leurs découvertes, sans cependant l'avoir plus servi ni soutenu que d'autres citoyens moins éclairés qu'eux, ou qui l'ont servi sans que leur exemple ou leur ressouvenir puisse exciter l'amour de cette mere patrie.

Mille François et autant d'étrangers verront donc, chaque jour, dans la Voie de l'honneur, Voltaire, Jean Jacques et Mirabeau; verseront des larmes sur leur tombe, et s'occuperont, en rentrant dans leur particulier, de leurs ouvrages en desirant les imiter.

Le pere dira à son fils, l'instituteur à son éleve, et tout en se promenant, Voilà Mirabeau !... Quelle leçon pour cet enfant!

Plaçons au contraire ces grands hommes à Ste Genevieve, que nous aurons de la peine à débaptiser même avec un décret. J'assure, et nous savons d'avance que personne n'ira; et nous aurons le regret tardif de voir dans l'oubli des hommes dont le but de la nation est d'éterniser la mémoire.

Je fais des vœux pour l'adoption de mon projet, déja goûté par quelques artistes, qui, comme moi, sont encore pleins de l'effet que leur a produit ces routes antiques bordées de tombeaux dans l'espace de plusieurs lieues.

Ils voient aussi les pompes funebres, qui se renou-

velleroient annuellement d'une maniere bien plus majestueuse et plus nationale, dans cette disposition, que les hommages qu'on iroit rendre vers un bas-relief, ou une longue inscription collée à un des parois du mur d'un temple qui est déja rempli de l'histoire de tous les saints du paradis et des mysteres de notre religion. Quel alliage! Y a-t-on donc bien réfléchi!

Dans l'espérance que l'avis que j'en donne pourra faire revenir nos législateurs sur le décret de Ste Genevieve, je m'occupe de la composition d'un monument simple et digne de recevoir les cendres de Mirabeau, à placer au champ d'honneur.

VAUDOYER, architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome, et citoyen de la section du Théâtre françois, rue de Savoie, nº 20.

5 Avril 1791.

De l'Imprimerie de DIDOT, fils aîné.